

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS209

présenté par
M. Decool et M. Delatte

ARTICLE 6

A la seconde phrase de l'alinéa 31, substituer au mot :

« due »,

le mot :

« liée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de réécriture.